

ASSEMBLÉE DU 24 FÉVRIER 2025

À 17 : 00 HEURES

- ORDRE DU JOUR -

N/D : 1-5-3/07

Prendre note que les personnes qui le désirent peuvent adresser leurs interrogations portant sur l'ordre du jour aux membres du conseil en les acheminant à la direction générale, par courriel :

✉ bouchardj@mrclassomption.qc.ca;
✉ deslongchampsn@mrclassomption.qc.ca.

1. - **PRÉLIMINAIRES**

1.1 - Ouverture de la séance;

1.2 - Adoption de l'ordre du jour; (R)

1.3 - Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2025; (R)

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Avis de conformité :

2.1.1 Règlements numéros 299-08-2024, de la Ville de L'Assomption; (R)

2.1.2 Règlements numéros 441-11 et 442-6 de la Ville de Repentigny; (R)

2.2 - Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) :

2.2.1 Projet de règlement 146-20 relatif à l'habitation :

2.2.1.1 Avis de motion pour présentation d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé; (C.P. 4.1.1.1, R)

2.2.1.2 Adoption du projet de règlement numéro 146-20 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé; (C.P. 4.1.1.2, R)

2.2.1.3 Création d'une commission de consultation; (C.P. 4.1.1.3, R)

2.2.1.4 Consultation publique sur le projet de règlement numéro 146 -20; (C.P. 4.1.1.4, R)

2.2.2 Nature des modifications que les municipalités devront apporter à leur réglementation d'urbanisme, à la suite de l'entrée en vigueur du règlement numéro 146-19 (Gestion de l'urbanisation pour le territoire de L'Épiphanie et autres dispositions); (C.P. 4.1.2, R)

2.3 - Entente en aménagement du territoire :

2.3.1 Confirmation du mandat à la firme Martin Nadeau corporation, en matériel promotionnel dans la cadre de l'événement numéro 1 au château Joliette; (C.P. 4.2.1, R)

2.3.2 Entente visant le maintien et la mise en valeur de la biodiversité :

2.3.2.1 Mandat pour l'élaboration d'un cadre réglementaire sur les milieux naturels; (C.P. 4.2.2.1, R)

2.3.2.2 Modification de la résolution numéro 2024-08-152 en vue d'augmenter l'autorisation de dépenses à Nature Action Québec relative à la collecte de données et la rédaction d'un cadre méthodologique de référence sur les milieux naturels; (C.P. 4.2.2.2, R)

2.4 - Plateforme interactive de consultation liée à divers projets en aménagement du territoire et en environnement; (C.P. 4.3, R)

2.5 - Bilan 2024 de l'application de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) relatif aux îlots déstructurés de la zone agricole; (C.P. 4.4, R)

2.6 - Transfert budgétaire du service de l'aménagement sur le budget en cours 2025; (C.P. 4.5, R)

2.7 - Appui à la MRC des Pays-d'en-Haut relativement aux communications aux propriétaires des avis requis par l'article 245 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ, c. A-19.1 ; (C.P. 4.6, R)

3. - **ADMINISTRATION**

3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement; (C.P. 5.9, D)

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 31 décembre 2024; (D)

3.3 - Dépôt du procès-verbal de correction (28 octobre 2024); (C.P. 5.1, D)

3.4 - Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant et totalisant une dépense de plus de 25 000 \$; (C.P. 5.2, R)

3.5 - CieNOV ;

3.5.1 Financement de l'organisme; (C.P. 3.2, R)

3.5.2 Réorganisation administrative; (C.P. 3.3.1, R)

3.6 Reddition de compte 2024 dans le cadre de l'Entente en culture 2024 avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC); (C.P. 2.1, R)

3.7 - Entente cadre avec Éco entreprises Québec (ÉEQ) pour le projet polystyrène; (C.P. 1.1.1, R)

3.8 - Écoparc :

3.8.1 Transfert budgétaire pour les taxes municipales des terrains de l'écoparc;
(C.P. 1.1.3.1, R)

3.8.2 Travaux à la suite du dégât d'eau à l'écoparc; (C.P. 1.1.3.2, R)

3.9 - Cours d'eau :

3.9.1 Enveloppe budgétaire 2025 dans l'entente en support technique des cours d'eau;
(C.P. 1.2.1, R)

3.9.2 Branche 16 du cours d'eau Point-du-Jour à L'Assomption :

3.9.2.1 Dépôt du procès-verbal de l'ouverture des soumissions; (C.P. 1.2.2.1, D)

3.9.2.2 Octroi du contrat des travaux d'entretien; (C.P. 1.2.2.2, R)

3.9.2.3 Mandat de surveillance lors des travaux d'entretien; (C.P. 1.2.2.3, R)

3.9.3 Autoriser le service de l'environnement à présenter au ministre de l'Environnement, la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) l'autorisation général des travaux d'entretien des cours d'eau 2025; (C.P. 1.2.3, R)

4. - **AUTRES SUJETS**

4.1 - Fonds régions et ruralité :

4.1.1 Avenant numéro 2025-01 de l'entente en immigration 2023-2024 avec le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL); (C.P. 3.1.2, R)

4.1.2 Avenant numéro 2025-01 au protocole d'entente avec l'organisme à but non lucratif Un toit pour tous; (C.P. 3.1.3, R)

4.1.3 Demande de soutien financier dans le projet de Bureau d'information touristique et ajout d'une borne touristique interactive; (C.P. 3.1.4, R)

4.1.4 Demande de soutien financier dans le cadre du projet du Boulevard Céline Dion, un milieu de vie qui rayonne; (C.P. 3.1.5, R)

4.2 - Schéma de sécurité incendie :

4.2.1 Rapports annuels des activités 2024 pour la mise en œuvre des plans; (C.P. 5.4.1, R)

4.3 - Appui à la MRC Beauce centre dans le cadre de sa demande d'amélioration du déploiement de la couverture cellulaire (limite d'accès à un service essentiel); (C.P. 5.3, R)

4.4 - Tournoi de golf de la Fondation pour l'Encouragement scolaire (FPES); (C.P. 5.5, R)

4.5 - Commission de l'environnement :

4.5.1 Nomination à la commission de l'environnement; (C.P. 1.3.1, R)

4.6 - Campagne de financement 2024 – 2029 pour la construction d'un espace – pilier du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL); (C.P. 5.7, R)

4.4 - Varia;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l'assemblée.